



Concilier travail et vie privée



Verband Schweizerischer Assistenz- und Oberärztinnen und -ärzte
Association suisse des médecins-assistant(e)s et chef(fe)s de clinique
Associazione svizzera dei medici assistenti e capiclinica



Respirer le grand air avant d'enchaîner au travail

Ça ne marche pas? Si, ça marche!

Les jeunes médecins veulent travailler ET avoir une vie privée. Ça ne marche pas? Si, ça marche! Nous montrons comment et offrons notre soutien: du conseil juridique aux bons exemples, en passant par des conseils divers. Dans cette brochure, en ligne et dans les points de contact.

Temps partiel: travailler moins, c'est un plus

La médecine se féminise de plus en plus: les femmes sont majoritaires dans les facultés de médecine, et elles rattrapent leur retard au sein du corps médical. Les questions relatives à la compatibilité entre le travail et la famille ou d'autres aspects de la vie appellent donc de plus en plus de réponses. Aussi pour un nombre croissant d'hommes.

La demande de postes à temps partiel est une chose – l'offre, qui est trop faible dans de nombreux hôpitaux, en est une autre. Nous montrons comment cela peut changer. Le chemin vers cet objectif commence par la prise de conscience que le travail à temps partiel est une solution gagnante pour tous.

La culture du temps partiel

«Sans le temps partiel, je devrais me passer de beaucoup de bons médecins.»

Prof. Dr méd. Stefan Breitenstein,
Hôpital cantonal de Winterthur

Seuls ceux qui travaillent dur sont bons! Cette opinion hante encore de nombreux esprits. Un changement des mentalités est nécessaire – et un changement d’attitude dans la culture de l’entreprise et du leadership. Il s’agit notamment de sensibiliser l’ensemble des collaborateurs et d’imaginer des solutions pour concilier les différents domaines de la vie. Mais surtout de dialoguer avec les collaborateurs à temps partiel afin d’identifier leurs besoins. Les supérieurs hiérarchiques et les employeurs en particulier devraient être conscients des avantages concrets que leur apporte le travail à temps partiel:



- plus de candidatures
- plus de collaborateurs satisfaits
- moins de rotation de personnel
- moins de coûts

«Les collaborateurs à temps partiel s’investissent dans leur travail avec enthousiasme et se montrent très flexibles.»

Dr méd. Julien Ombelli, directeur médical
des Etablissements hospitaliers du Nord vaudois

La structure et l'organisation du temps partiel

Les modèles de travail flexibles requièrent des réglementations claires et conformes à la loi. Il faut également davantage de planification, de flexibilité et de dialogue. En effet, le travail à temps partiel ne peut pas partout être réalisé de la même manière et pas n'importe quel besoin peut être consigné par écrit.

Cela dépend des points suivants:

Recrutement

Les employeurs devraient vérifier si les postes vacants offrent des possibilités de temps partiel et publier des annonces en conséquence. Ce faisant, ils soulignent qu'ils encouragent la compatibilité entre vie professionnelle et vie privée.

Engagement

D'une part, les conditions-cadres juridiques doivent être prises en compte. Un aperçu est disponible dans l'«Aide-mémoire sur l'application de la loi sur le travail dans les hôpitaux et cliniques» publié par le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO). D'autre part, les contrats de travail doivent contenir des dispositions claires, notamment en cas de grossesse/maternité et d'obligations familiales. Cela s'applique au modèle (de temps) de travail ainsi qu'à l'adaptation du taux d'occupation (toujours possible dans le meilleur des cas). Des solutions doivent également être envisagées dans le plan de prévoyance pour les collaborateurs qui travaillent à temps partiel ou qui ont plusieurs emplois auprès de différents employeurs (p. ex. en ce qui concerne la déduction de coordination et le seuil d'entrée).

«Grâce à une planification des services flexible, il est possible sur mon lieu de travail d'adapter mes services en fonction des besoins de garde des enfants.»

Dr méd. Helen Manser, médecin-assistante en pédiatrie,
Hôpital cantonal de Lucerne



Le temps partiel dans le service de gérontopsychiatrie de Thoune

Dans l'équipe, la quasi-totalité des collaborateurs travaille à temps partiel. Il n'y a qu'un seul poste à temps plein. Actuellement, trois médecins-assistants et quatre chefs de clinique se partagent 460 pourcent de poste sur un total de 750 pourcent de poste. Une organisation structurée, une répartition des tâches juste et une réglementation des suppléances claire assurent une bonne collaboration et une bonne ambiance. Les collaborateurs estiment que l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée est meilleur que lors d'engagements antérieurs à plein temps. La profession de médecin est considérée comme une compensation bienvenue et un complément précieux à la vie de famille et privée.

Planification des services

Elle doit être en conformité avec la loi sur le travail, inclure différents modèles (de temps) de travail et traiter tous les collaborateurs aussi équitablement que possible. Par conséquent, il faut d'abord déterminer les capacités requises. La durée de travail réglementaire doit être inférieure à la durée maximale de travail légale et tenir compte de la formation médicale postgraduée. Ne pas planifier à la limite des ressources est également de mise en ce qui concerne les pauses et les absences imprévues. Les heures de travail doivent être entièrement documentées et contrôlées et peuvent être enregistrées et vérifiées par les collaborateurs eux-mêmes. Une planification précoce avec l'information des personnes concernées est importante afin de trouver des solutions raisonnables pour toutes les parties impliquées. Grâce à notre conseil en matière de planification des services gratuit pour les hôpitaux, nous vous aidons à y parvenir!

Parentalité

Avant même la naissance, une discussion entre le/la collaborateur/trice et l'employeur est recommandée. Parmi les sujets abordés figurent les préoccupations mutuelles, le cadre juridique et les réglementations internes relatives à la grossesse/maternité (horaires et conditions de travail, protection contre le licenciement, congés, retour au travail ou gestion des contrats à durée déterminée) et à la paternité. Pendant la période qui suit la naissance, le maintien du contact doit être assuré. Lors d'un nouvel entretien après le retour au travail, l'accent est à nouveau mis sur les questions relatives aux horaires et aux conditions de travail, ainsi qu'aux vacances, à la formation postgraduée et continue et à la prise en charge des enfants.



La crèche BaSpi de l'Hôpital cantonal de Baden

L'Hôpital cantonal de Baden (KSB) exploite sa propre crèche, la BaSpi. Celle-ci offre une prise en charge très flexible, en fonction de l'horaire de service de la mère/du père. Concrètement: si un médecin ne travaille par exemple qu'un jour en raison d'une compensation, l'enfant ne va qu'un jour à la crèche. Dans les semaines suivantes, l'enfant ira à nouveau plusieurs jours à la crèche, suivant les horaires de travail de la mère.

Formation médicale postgraduée

La période de formation postgraduée nécessaire à l'obtention du titre de spécialiste est réputée temps de travail. La structure, la durée, le contenu et l'achèvement de la formation postgraduée sont réglementés dans les programmes de formation postgraduée des sociétés de discipline respectives. En outre, l'employeur doit indiquer dans le règlement de formation postgraduée combien de jours de formation postgraduée sont disponibles pour chaque collaborateur. Pour les collaborateurs à temps partiel, les jours de formation postgraduée sont pris en compte de façon proportionnelle au taux d'occupation. Afin qu'ils ne soient pas discriminés si, par exemple, ils ne peuvent pas

participer à une formation postgraduée interne, des jours de formation supplémentaires, un stockage central des données et des enregistrements vidéo des manifestations sont également recommandés.

«Chez Unisanté à Lausanne, deux demi-journées par mois sont consacrées à la formation post-graduée libre. Parmi les offres figurent la plateforme en ligne «CHUVclass» ou le centre e-learning du Centre hospitalier universitaire vaudois.»

Dr méd. Agathe Evain, présidente de la section Vaud de l'asmac

Apprenez-en davantage sur notre site web (vsao.ch/fr/profession-medicale-famille/promotion-du-travail-a-temps-partiel), où vous trouverez notamment un guide détaillé.

Adressez-vous aussi à nous!

Comment puis-je concilier profession de médecin et vie de famille/vie privée?
Comment puis-je reprendre mon travail après mon congé maternité?
Comment puis-je surmonter les défis quotidiens liés à mon double rôle?
Vous obtiendrez des réponses et propositions de solutions à ces questions dans le cadre d'un coaching gratuit. Un conseil individuel assuré par un professionnel a lieu sur rendez-vous. Ce conseil s'effectue par téléphone et dure environ 30 minutes. Si nécessaire, il est possible de convenir d'un entretien supplémentaire. Il va de soi que le contenu des entretiens est traité de manière confidentielle.

Contact:

Tél. +41 44 462 71 23 | info@fachstelle-und.ch

Vous pouvez obtenir des informations complémentaires directement auprès du bureau UND. En outre, les juristes de nos sections se tiennent volontiers à la disposition de nos membres pour des conseils juridiques gratuits (vsao.ch/fr/conditions-de-travail/conseil-juridique).



A l'écoute des jeunes

Vous souhaitez en savoir plus sur nous?

Association suisse des médecins-assistant(e)s et chef(fe)s de clinique

Bollwerk 10, Case postale | 3001 Berne

Tél. +41 31 350 44 88 | secretariat@asmac.ch

www.asmac.ch

[f](#) [in](#) [@](#) [@vsaoasmac](#)